

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) REVISION SIMPLIFIEE Nº2

Par délibération en date du 9 juillet 2009, le Conseil Municipal a prescrit la révision simplifiée n°2 de son P.L.U. (Plan Local d'Urbanism e) et précisé les objectifs et modalités de la concertation associant pendant la durée d'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.

Cette révision simplifiée vise à permettre l'évolution, au sein du P.L.U., des principes d'aménagement de la zone à urbaniser sise au lieu-dit « La Jonchère », afin de favoriser une meilleure organisation de cette zone.

Ce projet de révision simplifiée fera l'objet d'une exposition en mairie du lundi 16 novembre au vendredi 18 décembre 2009 inclus. Une permanence d'élus aura lieu le samedi 21 novembre 2009 de 9H à 12H, ainsi que le vendredi 18 décembre 2009 de 16H à 19H. En outre, un registre destiné au recueil des observations sera mis à disposition de la population.